Corrigé du contrôle d’histoire 5ème : L'ordre seigneurial et la domination des campagnes

Corrigé du contrôle – 5ème

Questions

1. Document 1 : donne le nom de la terre exploitée directement par le seigneur et celui des parcelles des paysans, et nomme aussi le château, l'église et la forêt. **(3 pts)**
2. Document 1 : où se trouve le moulin ? Pourquoi est-il placé là ? **(2 pts)**
3. Document 2 : cite quatre obligations du paysan. **(3 pts)**
4. Documents 2 et 3 : à qui sont versées la dîme et la banalité ? **(2 pts)**
5. Définis : seigneur, serf. **(2 pts)**
6. Document 4 : situe les quatre dates dans leur contexte (une phrase pour chacune). **(2 pts)**
7. Explique le rôle du château dans la seigneurie. **(2 pts)**
8. Synthèse : en un paragraphe de dix lignes, montre comment le seigneur domine les paysans et comment les campagnes évoluent du XIe au XIIIème siècle. **(4 pts)**

Corrigé du contrôle

Question 1 (3 points). La terre exploitée par le seigneur est la réserve, située près du château ; elle est cultivée grâce aux corvées. Les parcelles des paysans sont les tenures, représentées en jaune, cultivées contre des redevances. Le château est en haut à gauche, l'église à droite du village et la forêt occupe toute la bande inférieure du croquis. Barème : 1 point pour la réserve, 1 point pour les tenures, 1 point pour les trois autres éléments.

Question 2 (2 points). Le moulin est situé près de la rivière, car il fonctionne grâce à la force de l'eau. Il appartient au seigneur et les paysans doivent l'utiliser : c'est une banalité. Barème : 1 point pour la rivière, 1 point pour la banalité.

Question 3 (3 points). Les obligations citées sont : les corvées (plusieurs jours par semaine pendant les labours), le cens en argent, le champart (part de la récolte), l'obligation d'utiliser le moulin du seigneur et la dîme. Barème : 3 points pour quatre obligations exactes (0,75 par bonne réponse).

Question 4 (2 points). La dîme est versée à l'Église, pour entretenir les prêtres et aider les pauvres. La banalité est versée au seigneur, pour l'usage de son moulin, de son four ou de son pressoir. Barème : 1 point par réponse.

Question 5 (2 points). Le seigneur est un homme qui possède la terre et commande les habitants d'un territoire, rend la justice et perçoit des redevances. Le serf est un paysan dépendant de son seigneur, attaché à la terre, soumis à des redevances particulières comme la mainmorte et le formariage. Barème : 1 point par définition.

Question 6 (2 points). 989 : paix de Dieu, l'Église limite la violence des guerriers. 1095 : appel à la croisade à Clermont. 1315 : Louis X affranchit les serfs de son domaine, début de la

grande famine. 1348 : la peste noire frappe l'Europe. Barème : 0,5 point par date.

Question 7 (2 points). Le château sert de refuge et de lieu de défense pour le seigneur et ses hommes. Il est aussi le lieu du pouvoir : on y rend la justice, on y stocke des réserves, on y loge les guerriers. Il impose enfin la domination du seigneur au regard de tous. Barème : 1 point pour la défense et le refuge, 1 point pour le pouvoir et le symbole.

Question 8 (4 points) – rédaction modèle. Le seigneur domine les paysans par la terre, le droit et la force. Son château, d'abord de bois puis de pierre, surveille la campagne. Il possède le droit de ban, c'est-à-dire le pouvoir de commander et de punir. Les paysans cultivent la réserve par des corvées, versent le cens, le champart et la taille, et paient des banalités pour utiliser le moulin et le four. Les serfs dépendent plus encore de lui, car ils ne peuvent ni quitter la seigneurie ni transmettre librement leurs biens. Pourtant, du XIe au XIIIème siècle, les campagnes changent : la charrue à versoir, le moulin et l'assolement triennal augmentent les récoltes, les défrichements agrandissent les terres cultivées et les chartes de franchises limitent les abus. Le servage recule. Cet essor s'arrête vers 1300 avec la famine de 1315-1317 et la peste noire de 1348. Barème : 1 point pour les moyens de domination, 1 point pour les redevances, 1 point pour les transformations, 1 point pour la qualité de la rédaction et la chronologie.